

Procès-verbal du Conseil Municipal du 29 Septembre 2026 à 20h

Présents : Vincent Miguet, Sylvaine André, Lionel Miguet, Sylvain Viot, Eric Piquet, Philippe Dajoux, Déborah Saint-Marcel, Françoise Duverger, Agnès Joly

Absents excusés : Thierry Magnier, Cléo Germain

Pouvoirs : Non

Eric Piquet est désigné secrétaire de séance

Vincent Miguet remercie l'ensemble du conseil pour son investissement sur la journée à l'Alpage de Rossane, pleins de retours positifs en direct ou par message de la population.

Le conseil approuve le procès-verbal de la réunion du 4 août 2026

Périmètre du droit de préemption urbain. (DPU)

Grand Chambéry est compétent en matière de droit de préemption urbain (DPU) depuis 2019. Il s'applique sur tout ou partie des zones urbaines **U et AU** du PLUi HD et peut être simple ou renforcé.

A ce titre GC a comme obligation de délibérer sur les périmètres du DPU s'appliquant sur les 38 communes de l'agglomération. Pour permettre des évolutions éventuelles des périmètres actuels soumis au DPU, GC prévoit de délibérer sur le dernier trimestre 2026.

Il vous est donc demandé de vérifier si le périmètre existant correspond toujours au besoin de la commune.

Zones U et AU : Chainay Dessus, Grange Neuve, Chef-lieu, La Bottière, La Crochère, Le Mollard, La Combe, Le Cimeteret

Les autres hameaux sont en zonage agricole.

Avis du conseil : pas de changement prévu à courts termes.

Taxe forfaitaire sur la vente de terrain nu devenu constructible.

Prélèvement facultatif de 10 % institué par les communes ou EPCI lors de la première vente d'un terrain rendu constructible.

Délibération exécutoire deux mois après avoir été transmise au contrôle de légalité.

Avis du conseil : Pas de terrain concerné sur la commune pour l'instant. A voir lors de la révision du PLU en 2029.

Travaux de la route du Martinet

Suite à la consultation, 3 devis ont été reçus

TPLM : 81 000 TTC pour la route et l'aqueduc

Bauges Aillon TP : 74 912 TTC pour la route et l'aqueduc

CMTP : 76 000 TTC sans les travaux de l'aqueduc

Le devis de Bauges Aillon TP est plus complet et inclut une surface de réfection de la route de 267 m2 contre 105 m2 pour TPLM.

Le conseil choisit Bauges Aillon TP pour la réalisation des travaux.

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 9

Questions diverses :

Remplacement de la secrétaire de Mairie, Sylvie Monnet, suite à son départ à la retraite prévu le 1 septembre 2026.

Actions à mener très rapidement

-Finaliser la fiche de poste : Mardi 6 Octobre 20h.

Poste à 80% en CCD 1 an pour démarrer, embauche en Janvier 2027 pour permettre un doublon pendant au moins 9 mois pour la formation de la nouvelle personne.

-Publication de l'Annonce

-Faire appel au centre de gestion pour aider à l'analyse/choix des candidats.

Journée Entretien des chemins communaux :

Date possible : le 7 novembre 2026

Agnès regarde avec Lionnel les chemins à traiter.

Prévoir une commission chemins en Octobre pour préparer la journée.(semaine du 19 au 23 si possible)

La réunion se termine à 22h

Le Maire,
Vincent MIGUET



Le Secrétaire,
Eric PIQUET

A handwritten signature in dark ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, is written over the name 'Eric PIQUET'.